

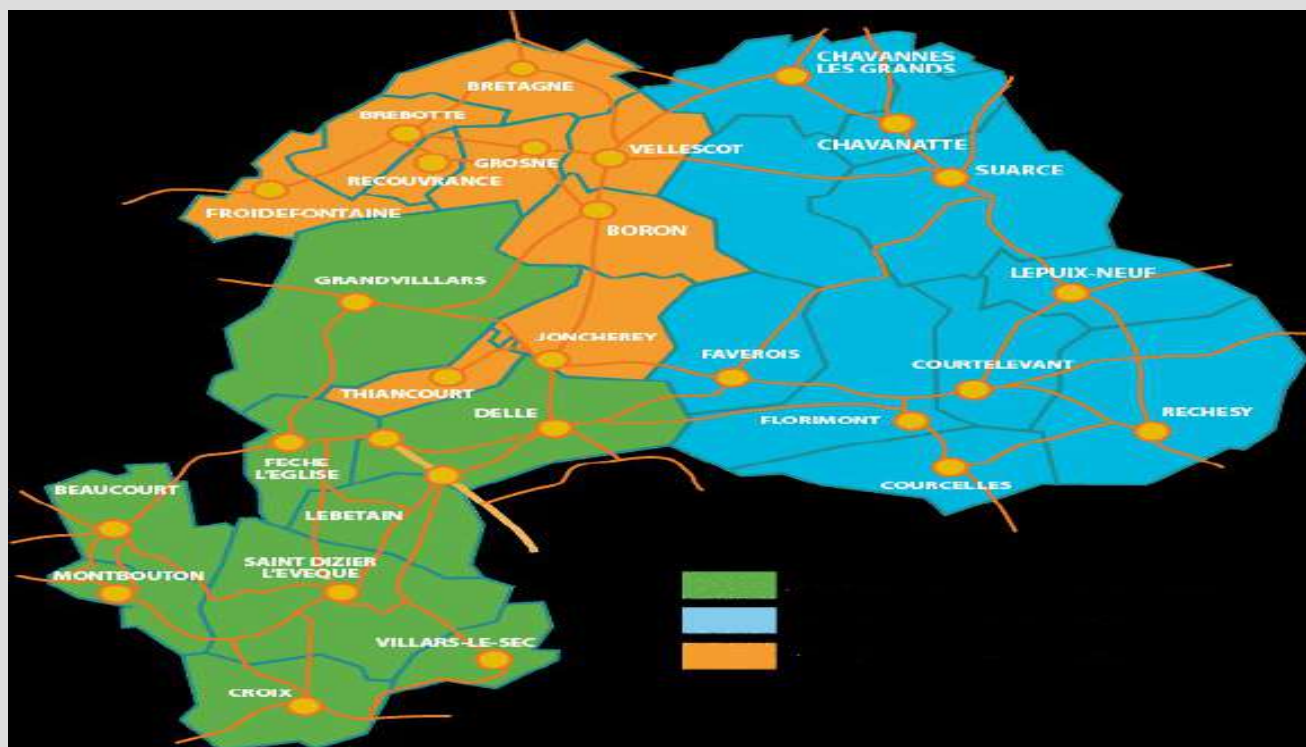
Communauté de Communes Sud Territoire

Police Intercommunale

Réunion du lundi 14 septembre 2020



POLICE MUNICIPALE



SOMMAIRE

- * Point sur l'organisation de la PMI
- * Conséquences de la crise sanitaire sur les missions de la PMI
 - * Activité de la PMI de janvier à août 2020
 - * Echange avec les Maires – Questions diverses

ORGANISATION DE LA PMI

- * Locaux
- * Effectif : 9 agents formés
- * Circonscription : 21 communes
- * Matériel - Armement



ORGANISATION DE LA PMI

* Planning – Horaires

Astreinte

		PLANNING POLICE INTERCOMMUNALE																
OCTOBRE		07 à 08	08 à 09	09 à 10	10 à 11	11 à 12	12:30 à 13	13 à 13:30	13:30 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	18 à 19:00	19:00 à 20	20 à 21	21 à 22	22 à 23	
12/10/20	LUNDI	S1																
		S2	07H30					P		15H00								
		S3	07H30					P		15H00								
		S4								14H30					P		22H00	
13/10/20	MARDI	S1		09H00														
		S2	07H30					P		15H00								
		S3	07H30					P		15H00								
		S4								14H30					P		22H00	
14/10/20	mercredi	S1	07H30					P		15H00								
		S2							14H30	EBERLE BALLAND				P		22H00		
		S3								14H30	ANTONINI O'BRIEN				P		22H00	
		S4		09H00	Laurent Carole MOTTIN			P			15H30							
15/10/20	JEUDI	S1	07H30					P		15H00								
		S2							14H30						P		22H00	
		S3								14H30					P		22H00	
		S4		09H00	Laurent Carole MOTTIN			P			16H30							23H00
16/10/20	VENDREDI	S1						P		15H00								
		S2		09H00						15H30								
		S3		09H00					P		15H30							
		S4	07H30					P		15H00								
17/10/20	SAMEDI	S1								15H30								
		S2																
		S3																
		S4																
18/10/20	dimanche	S1																
		S2																
		S3																
		S4																

S 1 :	DUJANCOURT-TOTH	Téléphone Intervention durant	P : PAUSE 30 minutes
S 2 :	EBERLE-BALLAND	horaires de patrouille:	P 30' : Pause REPAS
S 3 :	Carole-ANTONINI-O'BRIEN	07.86.97.30.47	à prendre dans le créneau horaire
S 4 :	Laurent-MOTTIN		en fonction des impératifs de travail

Exclusivité des Maires

Tél : 06.78.27.72.13

- * Trouble tranquillité
- * Recherche personne
- * Incendie, fuite gaz
- * Accident grave
- * Appréciation CDS

ORGANISATION DE LA PMI

Contact PMI :

- Numéro à destination du public : **03 .54.46.86.94**
- Numéro à usage restrictif : **07.86.97.30.47**
(Maires, secrétariat Mairie, élus)
- Numéro astreinte (Maires exclusivement) : **06.78.27.72.13**
- Numéro Chef de Service : **06.83.37.61.82**

NOUVELLE CONVENTION DE COORDINATION

- Dernière convention de coordination : 2016
- Nécessité de renouvellement : durée 3 ans
- Objectifs de la convention de coordination : définir les missions de la PMI / GIE – Collaboration avec Gie – Armement

LES MISSIONS DE LA PMI

La proximité avec les élus :

- Les permanences Mairies
- Les commissions de police
- Les contacts à l'occasion des patrouilles
- Les échanges divers (mails, téléphone...)

LES MISSIONS DE LA PMI

Police de proximité



Les écoles



La sécurité routière



PDASR



LES MISSIONS DE LA PMI

Fourrière véhicules



Environnement - Brûlages



Les déchets sauvages

Jouidi 21 novembre 2019

SOCIÉTÉ / F

DELLE Faits divers

Six dépôts sauvages : un homme convoqué devant le tribunal

Trois dépôts sauvages ont été constatés par la police intercommunale le 8 août. Photo ER/GÉRARD SAUMIER

Un homme né en Allemagne est soupçonné d'avoir participé à six dépôts sauvages sur le territoire de Delle entre le 28 mai et le 19 juillet 2019. Des indices et le visionnage des caméras de vidéosurveillance ont permis de l'identifier. La municipalité s'est constituée partie civile.

Un homme âgé de 21 ans et né en Allemagne est convoqué devant le tribunal de police le 26 novembre pour y répondre de six « dépôts d'objets ou d'ordures transportés à l'aidé d'un véhicule dans un lieu non autorisé », commis entre le 28 mai et le 19 juillet 2019.

Cette affaire est le résultat des constatations effectuées par des agents de la police intercommunale. Elles ont notamment démontré que le volume de déchets découverts sur trois dépôts sauvages autour de Delle était de plus de 10 m³.

Dans le bois du Chénais le long de la D42 en direction de Florimont, les policiers ont retrouvé des restes incen-

des planches, des gravats, des cuves, de l'outillage, des pièces industrielles et même un canon de fusil.

Du côté de la place de retourcement, près de l'aire d'accueil au bout de la rue du aussi été relevés. Le long de la N1019 au lieu-dit Les-Carminaux, du ciment, du cartilage, des sacs de plâtre ont été retrouvés. Enfin, trois tas ont été constatés derrière le centre aquatique. Et un dernier a été détecté route de Fêche-l'Église.

Un véhicule identifié

Sur chaque lieu, les policiers intercommunaux ont pris les déchets en photo. Ils ont examiné les ordures avec soin, ce qui a permis de trouver une adresse en Suisse-Saïts par le parquet de Belfort après la réception des procès-verbaux, les gendarmes de la communauté de Delle ont visionné les enregistrements qui ont permis l'identification d'un véhicule avec plusieurs occupants à l'intérieur. Seul le conducteur a été convo-

tendu. Il reconnaîtrait partiellement les faits.

Face à la recrudescence des dépôts sauvages, la police intercommunale avait annoncé au mois d'août qu'elle allait privilégier les sanctions.

Une amende de 1 500 euros encourue

Un simple dépôt d'ordures ménagères est sanctionné d'une contravention de 3^e classe, à charge ensuite au contrevenant d'assurer le débarrassement ou de payer l'intervention. Les dépôts plus importants de mobilier ou de déchets de chantier font systématiquement l'objet d'un procès-verbal avec convocation devant le tribunal. Les auteurs encouruent une amende de 1 500 €.

Le plus difficile reste d'identifier les auteurs de dépôts sauvages. Depuis le début de l'année, la police intercommunale a constaté une vingtaine d'amas d'ordures qui ont fait ou feront l'objet d'un classement sans suite.

Pascal CHEVILLON
avec notre correspondant
Éric GÉRARD SAUMIER

LES MISSIONS DE LA PMI

Urbanisme



Les gens du voyage



Vidéo protection



O.T.V



LES MISSIONS DE LA PMI

Manifestations communales



Surveillance – Lutte
contre les cambriolages et incivilités

INCIVILITÉS
STOP

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ACTIVITE DE LA PMI

Nouvelles missions de la PMI dans le cadre de la crise sanitaire :

- **Pendant le confinement :**

- * Contrôles du respect des restrictions de circulation (environ 300 personnes contrôlées – 2 verbalisations)

- * Impact sur les contacts (Elus – Commerçants – Ecoles - Population..)

- **Après le confinement :**

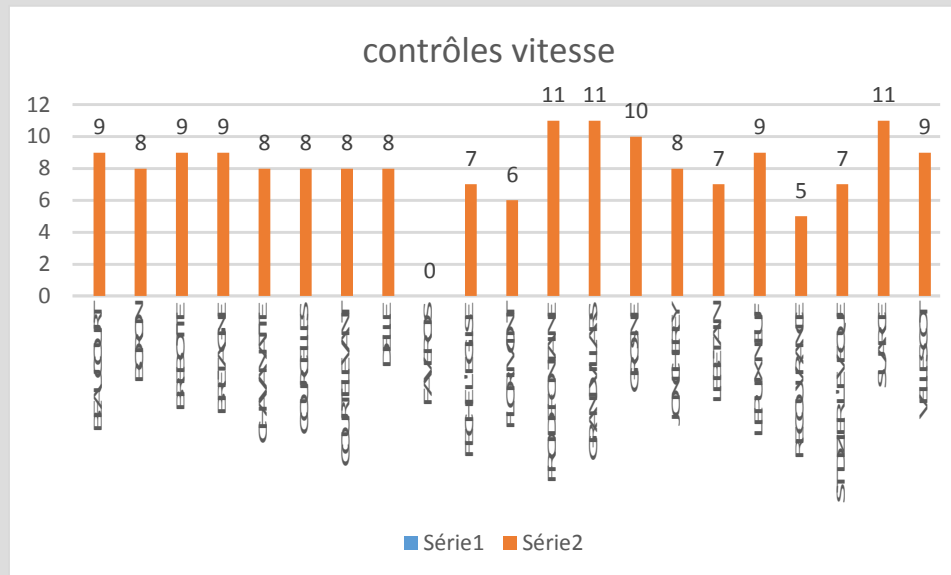
- * Services à la déchetterie

- * Services au Centre aquatique

- * Contrôles du respect du port du masque sur événements

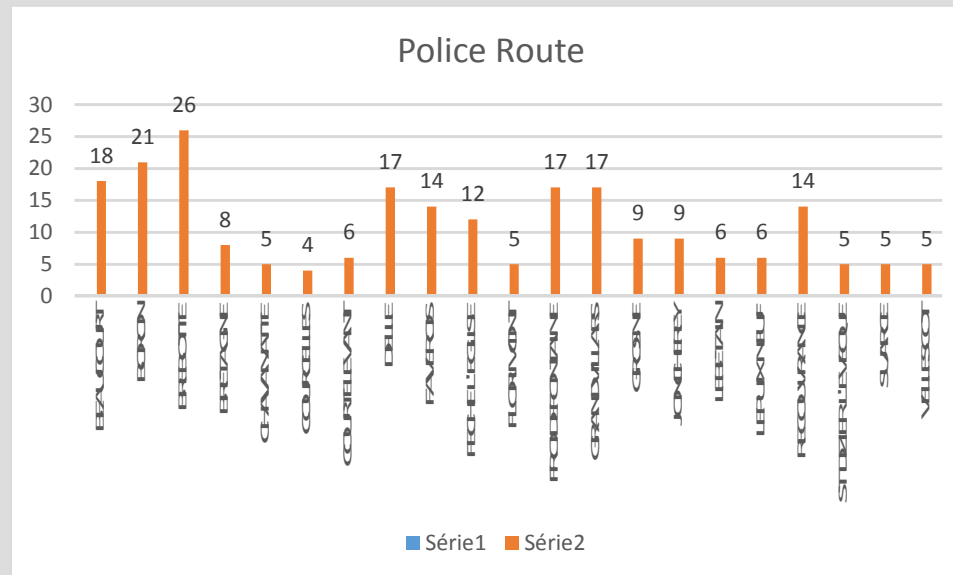
ACTIVITE DE LA PMI DE JANVIER A AOUT 2020

- 168 Contrôles vitesse – 30 verbalisations



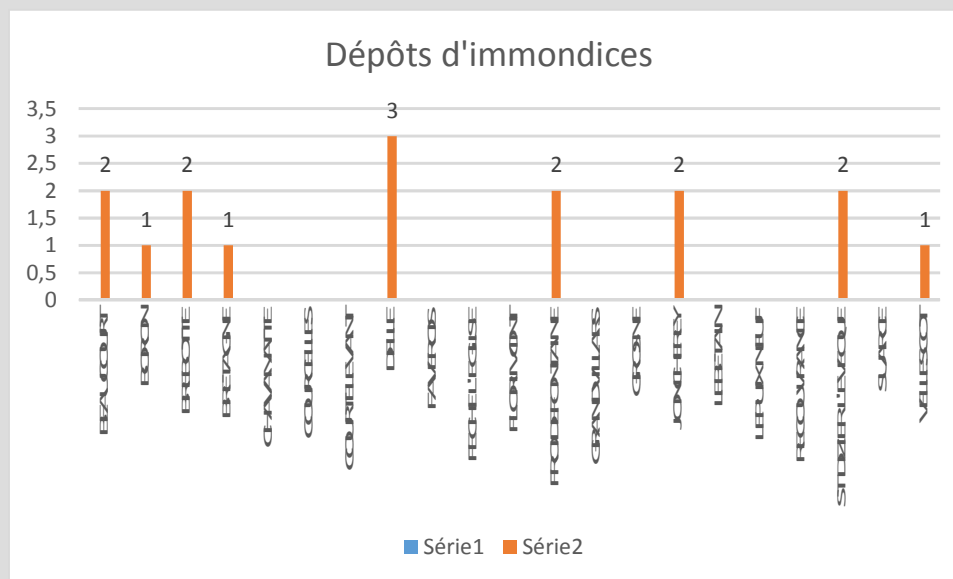
ACTIVITE DE LA PMI DE JANVIER A AOUT 2020

- 229 services de Police de la Route



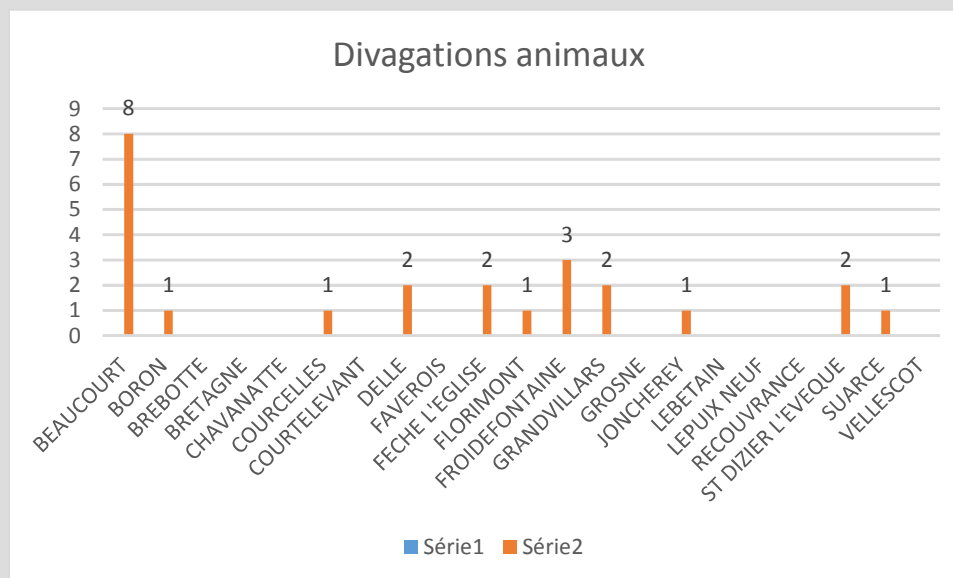
ACTIVITE DE LA PMI DE JANVIER A AOUT 2020

- 16 constats de dépôts d'immondices



ACTIVITE DE LA PMI DE JANVIER A AOUT 2020

- 24 divagations d'animaux (9 fourrières réalisées)



ACTIVITE DE LA PMI DE JANVIER A AOUT 2020

FOURRIERE VEHICULES

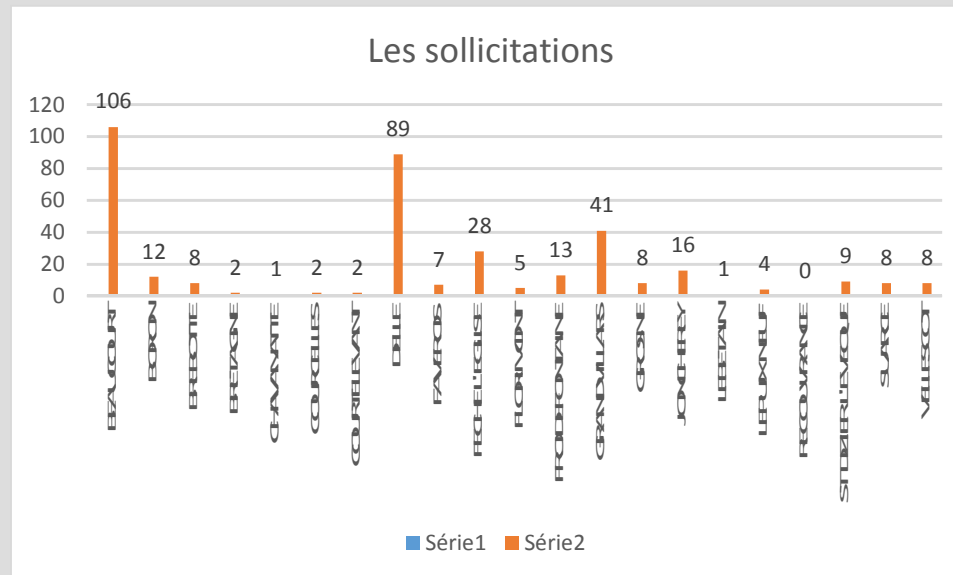
- 11 enlèvements de véhicules (BEAUCOURT-DELLE-GRANDVILLARS)
- 56 marquages de véhicules (BEAUCOURT-DELLE-FECHE L'EGLISE-GRANDVILLARS-ST-DIZIER L'EVEQUE-FAVEROIS)

GENS DU VOYAGE

- 9 sollicitations concernant les gens du voyage
(6 à DELLE – 3 à GRANDVILLARS)

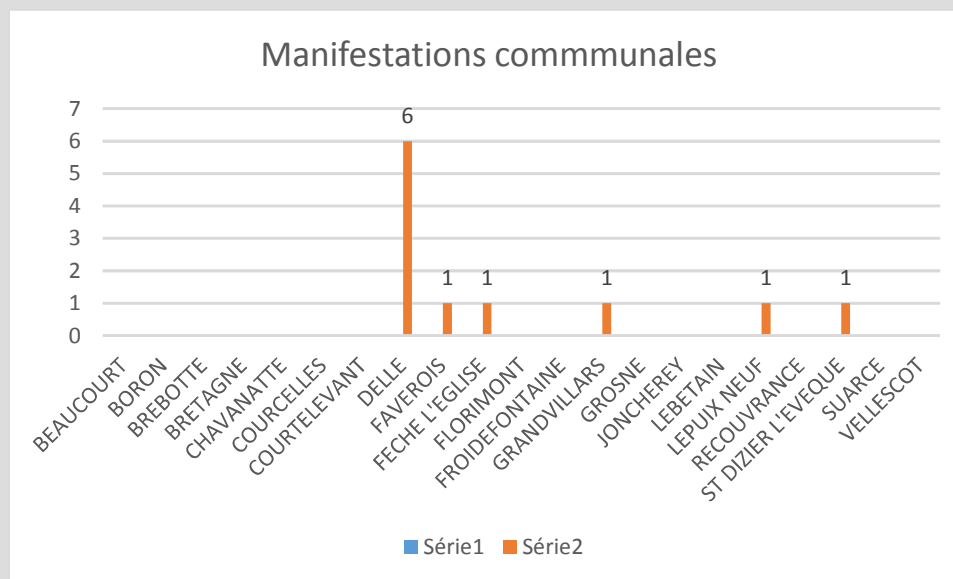
ACTIVITE DE LA PMI DE JANVIER A AOUT 2020

- 370 sollicitations



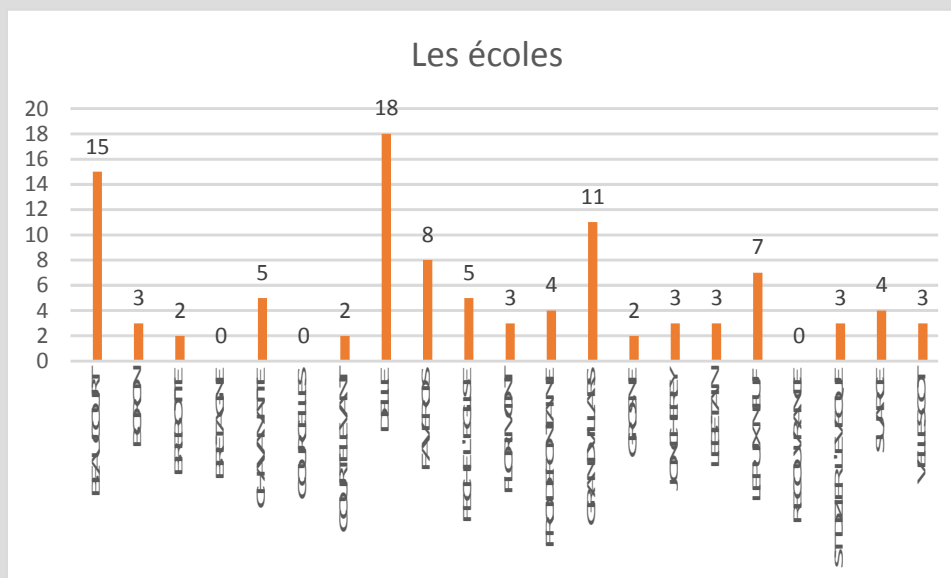
ACTIVITE DE LA PMI DE JANVIER A AOUT 2020

- 11 Manifestations communales



ACTIVITE DE LA PMI DE JANVIER A AOUT 2020

- 101 présences aux écoles



ECHANGES AVEC LES ELUS

